COMPTE-RENDU DE l'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE (EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE)
DE LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE LA TRONCHE
Le lundi 25 novembre 2019 – 18h30 – salle La Pallud, La Tronche

Alain Cochet-Muchy, trésorier du club, est président de séance par délégation du président Christian Iteprat.
Le secrétariat est assuré par Odile Remande et Maguy Raymond, secrétaires de l'association.
Alain Cochet-Muchy remercie présents et invités.
Le quorum est de 20 % pour l'AG ordinaire soit 340 X 0,20 = 68 adhérents présents ou représentés
Le quorum est de 20 % pour l'AG extraordinaire
78 adhérents sont présents et 91 personnes ont donné leur pouvoir. Soit 169 présents ou représentés. Le quorum est donc largement atteint.
Les assemblées générales peuvent délibérer sur les ordres du jour

Ordre du jour :

Du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1) Approbation du CR de l'AGO 2017
2) Rapport moral et rapport des activités 2018-2019. Point sur la saison en cours
3) Rapport financier 2018-2019.
4) Budget prévisionnel 2019-2020.
5) Election des membres du COmité DIRecteur
6) Election d'un (ou 2) vérificateur(s) des comptes
7) Approbation du nouveau Règlement Intérieur adopté par le CODIR du 4 novembre 2019Questions diverses

Du ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Approbation des nouveaux statuts adoptés par le CODIR du 4 novembre 2019

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le projet des nouveaux statuts a été validé par le Comité Directeur du 4 novembre 2019

Objectifs recherchés :
- Modernisation, clarification et amélioration de la rédaction
- Meilleure structuration du document
- Mise en conformité avec les pratiques et règlementations actuelles
- Mise en cohérence avec les statuts types de la Fédération

Le texte proposé a été communiqué avec la convocation à l'AG.

Seuls quelques points saillants sont détaillés :

Article 1 : dénomination et objet (pas de changement d'orientation)
Ancienne rédaction :
L'Association « Gymnastique Volontaire » de la Tronche a pour objet la pratique de multi-activités dont l'éducation physique, la gymnastique volontaire et des activités de pleine nature ou en salle, afin de favoriser dans tous les milieux sociaux :
«L'épanouissement de chacun par la pratique éducative des activités physiques, à toutes les périodes de la vie et chaque fois qu'il se peut, en milieu nature.
. La recherche de son autonomie.
. Le développement de ses moyens de communication».
Nouvelle rédaction :
L'Association dite « **Association de Gymnastique Volontaire de La Tronche** » […] a pour objet la pratique de l'Education Physique et de la Gymnastique Volontaire afin de favoriser, dans tous les milieux sociaux, l'épanouissement de chacun par la pratique éducative des activités physiques à toutes les périodes de la vie, et chaque fois qu'il se peut, en milieu naturel, la recherche de son autonomie et le développement de ses moyens de communication.

Article 10 : Quorum et vote (AGO)
Ancienne rédaction :
Les votes se font à main levée, à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Les votes portant sur les personnes (élection au Comité Directeur, etc…) se font à bulletin secret. Toutefois ce vote pourra se faire à main levée si l'Assemblée Générale le décide à l'unanimité.
L'Assemblée Générale ordinaire peut valablement délibérer si au moins 20% des voix sont présentes ou représentées. A la demande du quart de ses membres présents, les votes peuvent avoir lieu à bulletin secret.
Nouvelle rédaction :
L'Assemblée Générale ordinaire peut valablement délibérer si au moins 20% des voix sont présentes ou représentées, dans le cas d'un nombre d'adhérents de l'association inférieur à 400. Si le nombre d'adhérents est supérieur à 400, le quorum nécessaire est ramené à 10%.

Tous les votes se font à main levée, à la majorité des voix des membres présents ou représentés. A la demande du quart des membres présents, les votes ont lieu à bulletin secret.

Article 20/22 : quorum et vote (AGE)
Ancienne rédaction :
Art. 20 : L'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut modifier les statuts que si 20 % au moins de ses membres sont présentés ou représentés
Nouvelle rédaction :
Art. 22 : Quorum et vote : elle ne peut valablement délibérer qu'aux conditions suivantes :

- 20 % des membres sont présents ou représentés.
- les délibérations sont prises à main levée à la majorité absolue des voix des membres présents et représentés.
- à la demande du quart des membres présents, le vote a lieu à bulletin secret.

Article 13/14 : Comité Directeur.
Ancienne rédaction :
ART.13 : le Comité Directeur se réunit au moins 3 fois par an et chaque fois qu'il est jugé nécessaire par le Président ou à la demande de la moitié de ses membres.
Nouvelle rédaction :
Art. 14 : Le Comité Directeur se réunit au moins 2 fois par an et chaque fois qu'il est jugé nécessaire par le Président ou à la demande de la moitié de ses membres.

Le président de séance met aux voix la RESOLUTION UNIQUE :
L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE APPROUVE LES NOUVEAUX STATUTS A L'UNANIMITE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1) Approbation du CR de l'AGO du 26/11/2018

Conformément à l'article 9 des anciens statuts, ce CR a été mis en ligne sur le site de l'association , il est aussi consultable au bureau, villa des alpes

Le président de séance met aux voix la RESOLUTION 1 :
LE COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26/11/2018 EST APPROUVE A L'UNANIMITE

2) Rapport Moral 2018 – 2019 - Point sur la saison en cours par Jean-Pierre Morel et rapport d'activité (pièce jointe 1)

Le rapport moral préparé avec le Président, Christian ITEPRAT, vous est présenté par le vice-président de votre association. Il est également validé par l'ensemble du bureau.
Nous avons à ce jour 341 adhérents. Lors de notre dernière AG, le 26 novembre de l'an dernier, nous enregistrions 356 adhérents.
Mais l'essentiel, c'est le rapport d'activité qui va suivre

Rapport d'activités

Gymnastique adultes et Gymnastique Equilibre par Jean-Pierre Morel (pièce jointe2)
Gymnastique Enfants, Qi Gong et Acti'march par Maguy Raymond (pièce jointe 3)
Pilates par Odile Remande (pièce jointe 4)
Gymnastique dans l'eau par Chantal Espitalier (pièce jointe 5)
Randonnée pédestre par Jacky Prestaux (pièce jointe 6)
Stages sportifs par Alain Raymond (pièce jointe 7)
Ski de fond par Yves Giraudeaux (pièce jointe 8)
Raquettes par Benoit Dupeyrat (pièce jointe 9)

Le président de séance met aux voix la RESOLUTION 2 :
L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE LE RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2018 -2019 A L'UNANIMITE
I

3) Rapport financier 2018-2019:

Alain Cochet-Muchy présente ce rapport (pièce jointe 10)

Il met au voix la RESOLUTION 3
L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE LES COMPTES DE L'EXERCICE 2018-2019 ET LE BUDGET PREVISIONNEL 2019-2020 A L'UNANIMITE

4) Election du COmité DIRecteur

Au 25/11/2019 , le Comité Directeur est composé de 12 membres, ils ont été élus en 2017 (à noter qu'Yves Giraudeaux a été co-opté en 2018 pour siéger au CODIR en remplacement de Simone Bachasson)
Le mandat de 6 d'entre eux finira en 2021 : Chantal Espitalier, Monique Faurie, Jacky Prestaux, Alain Raymond, Maguy Raymond et Odile Remande.
Le mandat de six d'entre eux prend fin en 2019 : Pierre Bachasson, Alain Cochet-Muchy, Jean-Claude Faurie, Christian Iteprat, Jean-Pierre Morel et Yves Giraudeaux
Il est fait appel à candidature pour constituer un nouveau CODIR qui peut être constitué de 12 à 15 personnes
Aucune candidature n'est enregistrée à part celles de membres sortants qui se représentent tous les six
Proposition de vote groupé

Le président met au voix la **RESOLUTION 4 :**
L'ASSEMBLEE GENERALE ELIT Pierre Bachasson, Alain Cochet-Muchy, Jean-Claude Faurie, Christian Iteprat, Jean-Pierre Morel et Yves Giraudeaux A L'UNANIMITE AU COMITE DIRECTEUR POUR UN MANDAT DE 4 ANS QUI PRENDRA FIN LORS DE L'AGO ANNUELLE DE 2023

6) Election d'un (ou 2) vérificateur(s) des comptes

En application de l'article 9 des statuts (L'Assemblée générale peut nommer un ou deux **contrôleurs des comptes** et les charger de faire un rapport sur la tenue de ces derniers. La durée de leur mandat est de un an renouvelable. Ils sont choisis parmi les membres de l'Association à l'exclusion des membres du Comité Directeur.), il est fait appel à candidature pour la fonction de vérificateur des comptes.
Odile Gribaudo, déjà élue pour l'exercice 2018-2019 se re-présente

Le président de séance met aux voix la RESOLUTION 5 :

L'ASSEMBLEE GENERALE ELIT A L'UNANIMITE ODILE GRIBAUDO EN QUALITE DE » VERIFICATEUR DES COMPTES » POUR L'EXERCICE 2019-2020

Odile Gribaudo prend la parole pour confirmer qu'elle a contrôlé les comptes (pièce jointe 11)

7) Approbation du règlement intérieur

Le projet de nouveau règlement intérieur a été adopté par le Comité Directeur du 04/11/2019 .
Objectifs recherchés :

- modernisation, clarification et amélioration de la rédaction
- meilleure structuration du document
- mise en conformité avec les pratiques et règlementations actuelles
- Le texte proposé a été communiqué avec la convocation à l'AG`

  Points saillants :
- clarification des séances d'essai
- clarification des conditions de remboursement
- clauses RGPD et droit à l'image
-

Le président de séance met aux voix la RESOLUTION 6 :

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE LE NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR A L'UNANIMITE

Questions diverses

Ces questions n'ayant pas été portées à l'ordre du jour, ne peuvent pas faire l'objet d'un vote.

Alain Cochet-Muchy rappelle la collaboration entre la GV de La Tronche et la GV de Meylan pour l'organisation des sorties raquettes en journée le mardi, Anne Colinet, responsable de cette activité ajoute quelques mots pour décrire l'activité pendant l'hiver 2019.

Aucune question

Le CODIR se réunira à l'issue de l'assemblée générale pour élire le bureau

La séance est levée , Alain Cochet-Muchy invite l'assemblée à s'approcher du buffet pour partager le verre de l'amitié

Pièce jointes

Pièce jointe n°1

Rapport moral 2018 – 2019 et point sur la saison en cours par Jean-Pierre Morel, vice-président

Ce qui a été fait au cours de cette année :
Nous nous sommes livrés à un exercice peu ludique, mais indispensable, en nous posant la question : sommes-nous dans les clous en matière de statut et règlement intérieur ?

· Les statuts de notre Association loi 1901 qui ont été soumis à votre approbation sont actualisés, modernisés, en cohérence avec la Fédération FFEPGV, à laquelle nous appartenons, et bien entendu, avec l'esprit et la pratique de nos activités. Nous devons retenir « BOUGER A LA TRONCHE ».

· Dans un même souci d'homogénéité, nous avons « toiletté » le règlement intérieur.

· Le livret de présentation des activités de « BOUGER A LA TRONCHE » a lui aussi été reformaté.

Au fil du temps, la Gévette s'est imposée dans le paysage de l'Association : pour l'instant elle fonctionne dans le sens communication du Comité Directeur vers les adhérents. Le prochain objectif à atteindre sera de faire en sorte que vous tous, adhérents, puissiez intervenir dans sa rédaction. Ainsi, Alain Raymond, assure non seulement l'intégralité des programmes et de la logistique des stages sportifs, mais, jusqu'ici, en a fait le compte rendu dans la Gévette, Il serait très intéressant pour renverser les rôles, qu'un ou deux participants à chaque stage en fasse un résumé illustré !
Le site Internet est régulièrement mis à jour. Tout y est : informations exhaustives, photos, documents à télécharger…
BOUGER à LA TRONCHE est également présent sur la plateforme associative **latoilelatronche**, mise en service au printemps par la municipalité.
Informatique :
· L'avenir de notre système informatique nous a un peu occupé, voire préoccupé. Réunions, nombreux échanges, toujours très enrichissants, avec les autres GV du Grésivaudan, avec le Comité Départemental, avec la Fédération…. pour finalement opter pour un statu quo…
· Cependant, récemment, des bruits, qui tendent petit à petit à devenir des informations, nous laissent espérer une solution proposée par la fédération aux associations sous la forme d'une mise à disposition d'un logiciel spécifique adapté à notre activité. A suivre.. ..
Le succès du système d'inscription en ligne à la Rando, maintenant rentré dans la routine, a été adapté au Ski de fond - raquette, à la satisfaction générale. Un bel outil très confortable pour tous.
Nous avons eu le plaisir et la responsabilité d'accueillir des responsables du CODEP 38, Danièle Maubert secrétaire Générale, Andrée Camatte, Trésorière et Nathalie Grimaud au cours d'un atelier destiné aux dirigeants de clubs sur le thème de la préparation d'un budget prévisionnel.

Points importants à souligner :

· Grand succès des 2 stages sportifs organisés par Maguy et Alain Raymond, dans l'Aubrac au mois de mai, avec une participation de 53 randonneurs, et dans le Val d'Aoste en Aout qui a rassemblé 40 randonneurs en haute altitude.

· Notre stand lors du Forum des associations a été très fréquenté, et le montage video, très attractif, fait par Alain CM en est certainement l'une des explications.

Un appel : nous ne devons jamais perdre de vue le cœur de la mission de l'Association qui figure dans l'objet des statuts et qui concerne les activités physiques. C'est le rôle du Comité Directeur d'y veiller.

Pour cela il est indispensable de compléter le Comité directeur (15 membres au maximum) : à la fois pour faciliter dans l'avenir le renouvellement de l'équipe, et également pour étoffer ou élargir ses compétences. L'investissement en temps y est peu important. Il se réunit 2 à 4 fois par an.

Par ailleurs, nous avons besoin, ponctuellement d'intervenants compétents dans des domaines très précis.
C'est ainsi que nous avons fait appel aux adhérents pour trouver parmi eux, des compétences en droit social : Pascale et Capucine nous ont apporté leur concours professionnel pour nous aider à nous adapter à l'évolution de la législation. Nous tenons à les remercier chaleureusement.
Forts de cette expérience bien réussie, très fédérative par ailleurs, nous envisageons de puiser dans le vivier des adhérents, pour y trouver les compétences qui nous font défaut.
Par exemple, notre communication mériterait d'être améliorée, pour découvrir les véritables souhaits ou aspirations des tronchois. Cela nous aiderait à répondre aux questions : faut-il être présent sur les réseaux sociaux ? Quelles sont les activités d'avenir, à développer sur le moyen ou long terme ?
Soyez donc prêts à être sollicité. Et si ces sujets vous parlent, ou vous intéressent, vous pouvez déjà vous manifester dès à présent.

Remerciements :

Cette AG est la seule occasion, et aussi la seule opportunité pour procéder à des remerciements, formalisme qui n'enlève rien à la sincérité de cette démarche
A la municipalité pour l'ensemble des services qu'elle met à notre disposition : salles, gymnases, local, électricité…
A Pierre, Mohamed, pour toute la logistique des services municipaux, ainsi qu' à Anne-Laure, Jean-René, et Oscar, qui gèrent la piscine, et toujours à notre écoute.
Aux membres du CODEP, souvent sollicités, et toujours disponibles pour répondre à nos demandes d'information.
A nos amis, dirigeants des autres GV du Grésivaudan, avec lesquels nous avons des échanges fréquents, pour assurer
A tous ceux qui animent nos multiples activités :

- § Nos professeurs-animateurs rémunérés, pour les activités en salle ou piscine.
- § Nos bénévoles pour toutes nos activités extérieures : Etienne Spanjaard et Yves Giraudeaux , Benoit Dupeyrat, et bien sûr, Jacky Prestaux.
- § A tous les ABR Accompagnateurs Bénévoles de Randonnée.
- § A Maguy et Alain Raymond, pour leurs multiples engagements, et en particulier pour les deux cours d'Acti'March' qu'ils assurent bénévolement.

A Monique et Jean-Claude FAURIE, toujours aussi présents, au CODIR, dans les instances départementales ou régionales, et dans toutes les occasions de la vie de la GV.
A Jean-Pierre BACHASSON, qui assure la maintenance du système informatique avec disponibilité, patience et gentillesse
A Chantal ESPITALLIER disponible tout le temps, pour tout et pour tous.
La gentillesse et la disponibilité de tous ceux qui gravitent autour de la GV ne vous aura pas échappé ; elle est significativement représentée par les deux amies que vous connaissez tous ; elles assurent avec fidélité les permanences de la GV et nous les remercions chaleureusement : Gilberte et Geneviève.

Les responsables d'activité m'aideront certainement à compléter ces remerciements. Je compte sur l'indulgence des personnes qui pourraient être oubliées.
entre nous cohérence et complémentarité.

Pièce jointe n°2

Cours de Gymnastique Adultes par Jean-Pierre Morel

Nadine MARTINET-Hervé LANGLADE-Manuel GONZALES

cours		2017-2018	2018-2019	11.11.2019
MARDI	20 h 15	18	14	14
MERCREDI	8 h 30	17	22	21
	9 h 30	22	23	19
	10 h 30	16	supprimé	supprimé
	18 h	18	27	17
	19 h	16	14	11
VENDREDI	8 h 45	15	16	9
		122	116	91

GYMNASTIQUE EQUILIBRE Sandra VAYSSADE

MERCREDI	15 h 30	13	14	10

Pièce jointe n°3

Rapport d'activités Gym Enfants, Qi Gong, Acti'march' présenté par Maguy Raymond

GYMNASTIQUE ENFANTS : Cette activité a été créée à la rentrée 2018 (la création correspondant à la suppression des cours dans les écoles de La Tronche).
Manu GONZALEZ a assuré ce cours le mercredi matin de 10h45 à 11h 30.13 enfants (de 4 à 6 ans) étaient inscrits.
Leur assiduité a été remarquable, nos petits sont costauds et ils aimaient sûrement ce qui leur était proposé !

Les progrès réalisés ont été spectaculaires, tant au niveau de la motricité, que de l'écoute de la consigne donnée et du respect de son exécution.
Ils ont aussi amélioré leur approche de la vie d'un groupe.
En fin d'année il semblait que plusieurs enfants reviendraient… les vacances sont passées sur les intentions et seul un acteur de la première heure est dans le groupe de 2019-2020 où ils ne sont plus que 6 ! Les sollicitations sont
nombreuses et variées. Nous devrons fin juin décider si nous maintenons ou pas ce cours , dommage que nous ayons la question à nous poser!

QI GONG : C'est aussi une activité créée à la rentrée 2018.
C'est Léo VAN CUTSEM qui a assuré l'initiation des 21 inscrits le mercredi après-midi de 16 h à 17 h.
La mise en route de cette activité a été une réussite, cependant la reprise pour la saison 2019-2020 est lente, est-ce l'heure, en plein milieu de l'après-midi, qui a découragé ? Il n'a pas été possible de la changer faute de salle libre à une heure plus tardive ! A suivre …

ACTI'MARCH' : Cela fait déjà quelques années que deux groupes fonctionnent.
* Celui du lundi, encadré par une animatrice salariée, Anne FLORIOT, réunissait 22 « acti'marcheurs » tous les lundis de 10h à 11h. Le lieu où se déroule cette activité est variable au cours de l'année. Quand on regarde la composition du groupe on constate qu'il est constitué d'un gros noyau de fidèles mais cependant, il sembler s'éroder puisque de 24 en 2017-2018 il est passé à 22 l'an dernier et l'effectif cette année a encore baissé (17), mais la saison n'est pas finie !

* L'autre groupe, encadré par deux bénévoles, Alain et Maguy RAYMOND, réunissait l'an dernier 24 participants le jeudi à 14h30 et/ou le samedi à 10h.L'activité se déroule toujours au départ du parking de l'île d'Amour et conduit les participants soit dans le parc soit sur la digue moins boueuse les jours de pluie.
Comme le groupe du lundi, il est constitué d'un bon noyau d'anciennes, fidèles au poste ! La possibilité de venir à deux heures différentes semble attractive puisqu'on note, après une stabilité de l'effectif à 24, une progression notable des inscrits cette année (35 aujourd'hui), est-ce que ce sera durable … ? A voir.

Pièce jointe 4

Rapport d'activité Pilates / Odile Remande

Activité créée en 2014

Les cours ont lieu au DOJO le lundi matin, un cours à 9h pour débutants et personnes ayant peu pratiqué et un cours à 10h10 pour les confirmés.

Le professeur est Nadine Martinet.

Effectif pour la saison 2018 -2019 : 14 personnes au premier cours et 13 personnes au second cours

A la rentrée 2019 : 14 personnes au premier cours et 19 personnes au second cours

En un an, l'effectif masculine a triplé (il est passé de 1 à 3).

Pièce jointe 5

Rapport d'activité Gymnastique dans l'eau / Chantal Espitalier

Remerciements à Angélika et Bernadette pour leur participation aux course et à l'installation du buffet

Gymnastique dans l'eau :

6 cours de 45 minutes par semaine sur la période du 1er novembre 2018 (à cause de travaux de machinerie à la piscine) au 25 juin 2019.

Au total : 159 cours assurés par Aline Cheneau et Sandrine Monier.

Actuellement : 135 participants mais il arrive encore des demandes.

Saison 2018 – 2019 : 145 inscrits

Saison 2017 – 2018 : 139 inscrits.

Comme les cours ont fini fin juin, et que la participation est faible à cette période nous avons proposé les derniers cours à moindre tarif pour faire découvrir l'activité. Quelques nouvelles personnes sont venues.

Nous n'avions pas le bassin extérieur et c'était très dur pour les maitres nageurs de faire les cours à l'intérieur par forte chaleur

Pour l'année en cours, l'activité finira le 13 juin.

Il reste encore de places, vous pouvez vous inscrire. Un tarif adapté sera proposé pour les deux prochains trimestres (comme pour les autres activités).

Le cours du mardi 12h30 est le plus demandé, Les participants y sont très assidus.

Aline n'a plus souhaité assurer ce cours à la rentrée.

Merci à Aline et à Sandrine d'avoir assuré ces cours ainsi qu'à Olivier qui a assuré les remplacements. (Carnet rose : Olivier a eu samedi une petite Lise). Merci de leur présence ce soir.

Durant la saison passée, nous avons eu à faire face à l'arrêt de travail de Sandrine Monier pour longue maladie. Heureusement après une période de soins, elle a pu vaillamment reprendre son travail à temps partiel le 5 novembre. Nous lui souhaitons le meilleur.

Merci à Jean René et à Oscar pour leur travail à la piscine. Jean René rappelle qu'on doit éviter de mettre de l'eau dans les vestiaires. Le respect du secteur propre en évitant de marcher avec les chaussures semble bien fonctionner.

Problème de matériel : les souris ont mangé des smileys (dératisation prévue) et les frites ont mal vieilli. L'achat de matériel par Sandrine est prévu.

Il est toujours difficile de trouver du personnel. Les cours doivent être assurés par un maitre nageur sauveteur et c'est un métier en péril : il manque 5000 maitres nageurs sauveteurs en France, la formation est chère et les salaires peu attractifs (en 2018, 800 sont sortis de formation sur toute la France, actuellement 15 sont en formation dans la région).

Il va falloir songer à mon remplacement. Je m'occupe depuis 12 ans de la Gym dans l'eau, il serait temps de changer de responsable !!!

Pièce jointe 6

Randonnée pédestre par Jacky Prestaux

Saison 2018 -2019
Inscrits 113 (119 la saison précédente)
Répartition 82 femmes (72,5%)
31 hommes (27,5%)
Mouvement : 18 non-inscriptions
12 nouveaux
Type de participation : 76 forfaits trimestriels « 5 sorties »
9 forfaits trimestriels « 8 sorties »
10 « à la sorties »
Sorties / fréquentation
Automne 9 sorties 50 randonneurs/sortie 1 annulation (Pas du Toüet)
Hiver 9 sorties 34 randonneurs/sortie 1 annulation (Voie sarde)
Printemps 9 sorties 40 randonneurs/sortie 1 annulation (Mt Colombier)
Encadrement 8 **A**ccompagnateurs **B**énévoles de **R**andonnée :
3 ABR femmes : Hélène Léorat / Maguy Raymond / Françoise Rufin
5 ABR hommes : Michel Foulon / Lionel Martin-Cocher / Jacky Prestaux / Alain Raymond / Daniel Rochas
Alain Raymond arrête
Candidat ABR : néant

Saison en cours (20 septembre 2019– 26 juin 2020)
Inscrits à ce jour : 112 (113 la saison prochaine)
Répartition 79 femmes (70,5%)
33 hommes (29,5%)
Mouvement : 17 non ré-inscriptions
16 nouveaux
Type participation : 62 forfaits trimestriels « 5 sorties »
11 forfaits trimestriels « 8 sorties »
24 « à la sortie » (occasionnel
Sorties (prévisions)
Automne 10 sorties
Hiver 10 sorties
Printemps : 10 sorties
Encadrement : 7 **A**ccompagnateurs **B**énévoles de **R**andonnée
3 ABR femmes : Hélène Léorat / Maguy Raymond / Françoise Rufin
4 ABR hommes : Michel Foulon / Lionel Marin Cocher / Jacky Prestaux / Danile Rochas
Arrêtera Jacky Prestaux (responsable d'activité)
Candidat ABR : néant

Pièce jointe 7

Stages sportifs par Alain Raymond

En plus des randonnées hebdomadaires du vendredi, la section « Randonnée pédestre » organise à l'intention des adhérents, des séjours de loisirs sportifs qui permettent la découverte, sur une plus longue durée, d'horizons plus lointains.

Au cours de l'année écoulée, deux séjours de cette nature, associant la pratique de la randonnée pédestre et la découverte du patrimoine, ont été proposés.

Le premier s'est déroulé du 23 au 29 mai, sur le plateau de l'Aubrac et dans les environs. Il a réuni 53 participants (dont 5 animateurs) et a permis, en plus des randonnées quotidiennes, de découvrir des trésors d'architecture, comme l'abbatiale de Conques ou le clocher flammé de St Côme d'Olt, de gastronomie, comme l'aligot consommé dans le dernier buron actif de l'Aubrac ou le chocolat du monastère de Bonneval, des curiosités naturelles comme le Canyon de Bozouls et de participer à la transhumance des bovins au col de Bonnecombe.

Le deuxième s'est déroulé en Italie, dans le Val d'Aoste, du 25 au 30 août. Il a rassemblé 40 participants (dont 5 animateurs) et a offert des panoramas de haute montagne exceptionnels comme la façade himalayenne du Mont Blanc, les Grandes Jorasses, le Cervin, le Grand Paradis, avec des refuges (Walter Bonatti, Victor EmmanuelI ..), des vallées, des cols, des torrents, des cascades, des lacs (Cignana, Tsanteleina, Golette …). Sur le plan culturel, nous avons évoqué l'épopée de l'alpinisme ainsi que la civilisation walser. Enfin, nous avons eu la chance de vivre de l'intérieur, une épreuve sportive de haute volée, la CCC, un trail de montagne de plus de 100 km reliant Courmayeur à Chamonix en passant par Champex.

Pour ces stages, les stagiaires se voient remettre un diplôme, un très beau parchemin dû au talent d'un artiste présent dans cette salle, Pierre Fabry et vous pouvez lui faire une ovation qu'il mérite bien.

Bien que cela ne relève pas de l'ordre du jour, je signale qu'en 2020, nous proposons un stage au mois de mai dans les calanques de Marseille (où il y a une cinquantaine d'inscrits) et un stage de plus grande envergure, plus long, plus lointain, plus cher aussi et de randonnée itinérante. Il aura lieu au mois de septembre, à l'île de la Réunion. Les inscriptions sont en cours.

Pièce jointe 8

Rapport d'activité ski de fond saison 2019 par Yves Giraudeaux

Il faut rappeler que l'activité ski de fond est indissociable de l'activité raquettes à la demi-journée pour laquelle nous sommes associés avec nos amis de Corenc.

Après mon intervention, je passerai donc la parole à Benoit Dupeyrat.

Nous avons vécu une très belle saison de ski de fond 2019.

Nous avons eu de la neige, nous avons eu du beau temps.

Nous avons pu programmer toutes les sortie prévues. Nous avons même pu sortir deux mardi après-midi de plus, cette fois-ci en co-voiturage, sans nos amis raquettistes.

Enfin, nous avons pu varier les plaisirs en choisissant une station différente à chaque sortie programmée : La Féclaz, Arselle, Corrençon, Barrioz, Entremonts, les Saisies (en journée), Lans, Revard, Alpe d'Huez.

Nous aurions espéré n'avoir aucun accident mais nous en avons eu un.

Nous étions 27 inscrits dont 5 encadrants, mais peu d'inscrits aux 8 sorties (2) en dehors des encadrants.

Il y a 4 inscrits en sorties supplémentaires et 4 invités

Selon les sorties, nous étions entre 10 et 21 skieurs pour un total de 133, soit une moyenne de 16 par sortie.

Cela a permis que l'activité ski de fond soit légèrement bénéficiaire.

Je note cependant que le nombre d'inscrits ne cesse de baisser : nous étions 32 en 2018, 27 en 2019 et à ce jour, j'en suis à 21 pour 2020

Il nous faut absolument recruter sinon je crains qu'à terme nous ne puissions maintenir cette activité ; et pourtant je vous assure que c'est une activité très complète et c'est très agréable de glisser sur la neige.

Voilà, je passe la parole à Benoit

Pièce jointe 9

Rapport d'activité « Raquettes », « petits crampons » par Benoit Dupeyrat

mardi après-midi.

Présentation :

L'activité se fait en association avec l'activité « Ski de fond » du mardi après-midi : nous utilisons le même car pour nous transporter vers les stations.

Les animateurs étaient Nicole Ferran et Benoit Dupeyrat.

Nous avions 8 séances programmées dont 1 à la journée. Il y a deux forfaits de 5 ou 8 séances. 3 personnes étaient inscrites pour 8 séances et 21 étaient inscrites pour 5 séances.

Pour 2019, nous avions 33 personnes inscrites (dont 2 animateurs).

Les sorties se sont déroulées sans trop de problèmes de neige.

Evolution pour 2020.

Nous acceptons les inscriptions jusqu'au début janvier : il y a encore des places disponibles. Rappelons qu'il est possible de s'inscrire comme invité pour deux séances au maximum.

Animation et formation.

La formation d'un nouvel animateur (Bernard Delon) s'est faite courant 2019, ce qui permet à Nicole d'arrêter l'encadrement comme elle le souhaitait, bien qu'elle reste inscrite à l'activité. Ceci permettra de poursuivre l'activité en 2020 avec deux groupes de niveau. Nous la remercions pour toutes ces années comme animatrice de raquettes et accueillons Bernard qui est avec nous depuis quelque temps.

Lors de la dernière sortie au Revard, elle a reçu de GV La Tronche un bonzaî et a été chaudement remerciée par les raquetteurs et les « cramponistes ».

Remerciements à Alain Cochet-Muchy

L'utilisation du logiciel de gestion des inscription aux rando et aux activité hiver nous a grandement simplifié la vie. Je souhaite le remercier au nom des raquettistes et cramponistes qui l'ont utilisé sans problème ainsi qu'au nom des adhérents de la GV Corenc qui l'utilisent également avec beaucoup de satisfaction.

Pièce jointe 10

<u>Rapport financier (extrait des vues présentées à l'AG) :</u>

Compte de résultat

Le compte de résultat fait apparaitre à nouveau un résultat positif qui vient reconstituer les réserves.

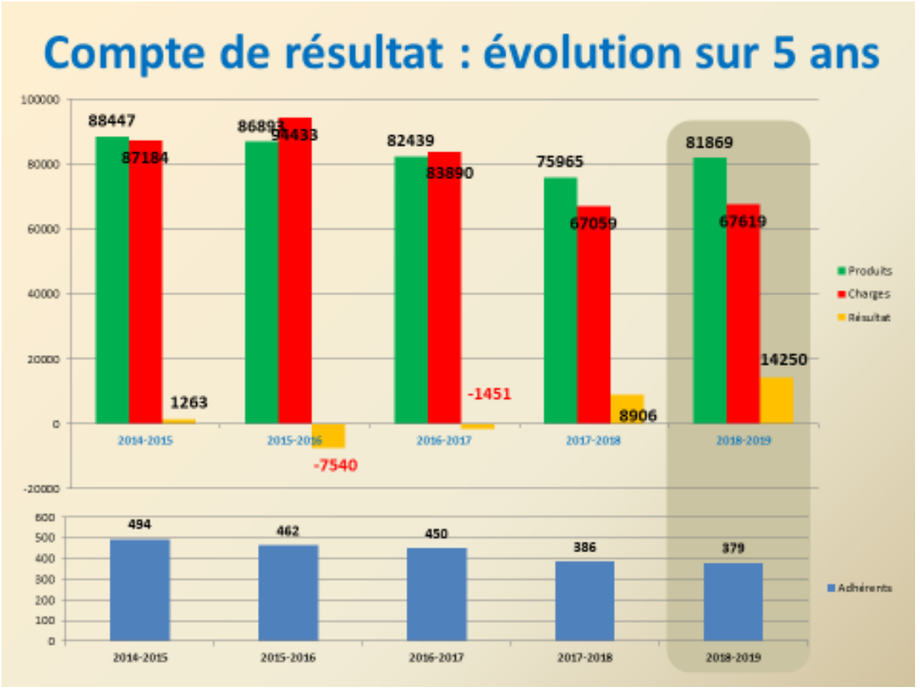

Les produits et charges de la saison 2018/2019 se décomposent ainsi :

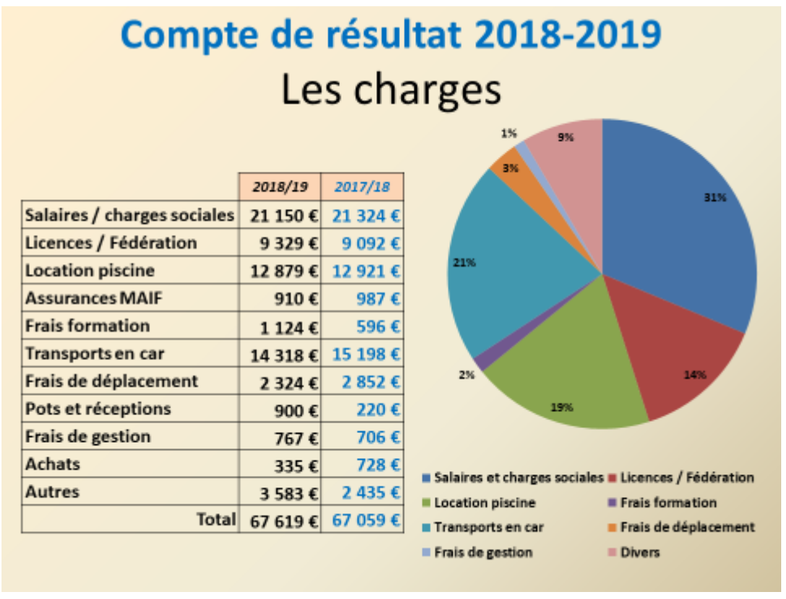

	2018/19	2017/18
Salaires / charges sociales	21 150 €	21 324 €
Licences / Fédération	9 329 €	9 092 €
Location piscine	12 879 €	12 921 €
Assurances MAIF	910 €	987 €
Frais formation	1 124 €	596 €
Transports en car	14 318 €	15 198 €
Frais de déplacement	2 324 €	2 852 €
Pots et réceptions	900 €	220 €
Frais de gestion	767 €	706 €
Achats	335 €	728 €
Autres	3 583 €	2 435 €
Total	67 619 €	67 059 €

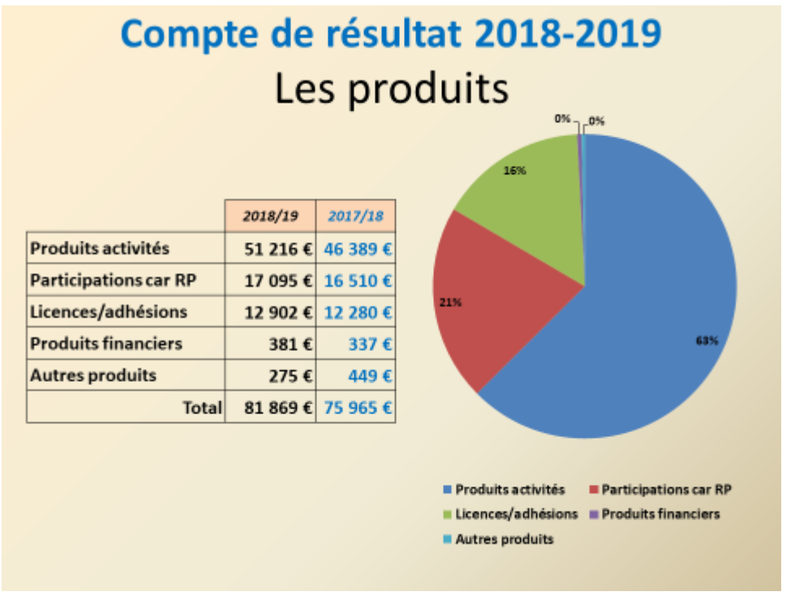

	2018/19	2017/18
Produits activités	51 216 €	46 389 €
Participations car RP	17 095 €	16 510 €
Licences/adhésions	12 902 €	12 280 €
Produits financiers	381 €	337 €
Autres produits	275 €	449 €
Total	81 869 €	75 965 €

L'analyse par activité montre que l'équilibre est globalement rétabli pour chaque activité

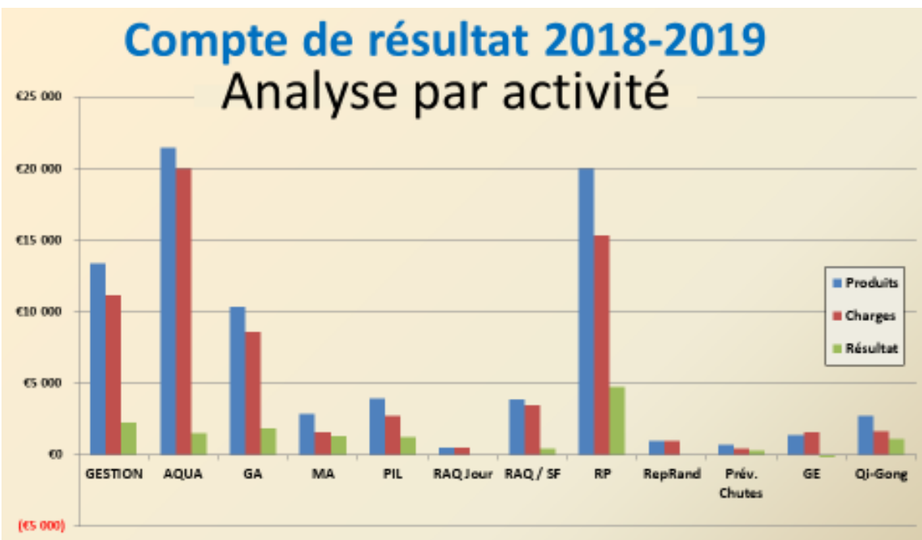

Activités	GESTION	AQUA	GA	MA	PIL	RAQ Jour	RAQ / SF	RP	RepRand	P. Chutes	GE	Qi-Gong	Total
Produits	13 328 €	21 449 €	10 332 €	2 860 €	3 915 €	500 €	3 869 €	19 984 €	932 €	700 €	1 320 €	2 680 €	81 869 €
Charges	11 129 €	19 980 €	8 536 €	1 566 €	2 721 €	500 €	3 437 €	15 271 €	949 €	426 €	1 518 €	1 586 €	67 619 €
Résultat	2 199 €	1 469 €	1 796 €	1 294 €	1 194 €	0 €	432 €	4 713 €	-17 €	274 €	-198 €	1 094 €	14 250 €
2017/18	1 392 €	2 227 €	-347 €	1 369 €	1 106 €	0 €	262 €	2 823 €	--	74 €	--	--	8 906 €

Le bénévolat valorisé (estimé) représente environ 50% du budget de l'association. Il correspond aux coûts salariaux économisés par la participation des bénévoles à la gestion du club et à l'animation des activités.

Bénévolat valorisé

- **Travaux administratifs**
  - Secrétariat – permanences 450 heures
  - Comptabilité – paies 72 heures
  - Soit 522 heures @ 15 € 7830 €
    (SMIC « chargé »)
- **Animation**
  - Acti'March® 128 heures
  - Randonnée pédestre 630 heures
  - Ski de fond / Raquettes 175 heures
  - Soit 933 heures @ 36,45 € 34 008 €
    (taux des animateurs salariés : 24,30€ + charges)
- **Total** **41 838 €**
  (≈ 50% du budget)

Bilan

Bilan synthétique au 31/08/2019

Actif	N	N-1	Passif	N	N-1
Immobilisations	0 €	0 €	Report à nouveau	45 255 €	36 349 €
Actif circulant	0 €	0 €	Résultat de l'exercice	14 251 €	8 906 €
Valeurs de placement	20 000 €	20 000 €	Dettes	976 €	913 €
Disponibilités	75 332 €	52 341 €			
Charges constatées d'avance	0 €	4 107 €	Produits constatés d'avance	34 850 €	30 280 €
Total	95 332 €	76 448 €	Total	95 332 €	76 448 €

Réserve « vraie » : 60 482 €
(46 168 € au 31/08/2018)

La "réserve vraie" est obtenue en retirant de l'actif du bilan les sommes encaissées d'avance pour l'exercice 2019/2020. Elle représente l'équivalent de 9 mois d'activité (12 mois souhaitables).

En conclusion, les finances de l'Association sont saines et le résultat de l'exercice meilleur qu'anticipé.

Prévisionnel 2019/2020

Etabli sur la base des informations disponibles au 25/11/2019 (inscriptions notamment). Il présente un résultat encore positif mais un point d'attention s'impose sur l'Aquagym et la Gym adultes qui devraient repasser légèrement dans le rouge. La Gym Enfants et le Qi-Gong seront déficitaires, cela est accepté cette année (activités récentes) mais leur avenir doit être étudié.

Pièce jointe 11

Intervention du vérificateur des comptes, Odile Gribaudo

Je confirme que j'ai contrôlé les comptes.

Rien ne m'a paru anormal.

Toutes mes questions ont trouvé des réponses avec justificatifs.

Je n'ai pu que confirmer la rigueur et la bonne méthode d'Alain.

J'ai constaté le travail colossal et fastidieux fait en amont pour la saisie des multiples règlements effectués par les adhérents et je remercie toute l'équipe.